

LE DEVOIR

Libre de penser

Diffusion - Trente ans de tournées dans l'île

Le Conseil des arts de Montréal en tournée facilite la diffusion artistique

23 mars 2013 | Pierre Vallée | Actualités culturelles



Photo : La Presse canadienne (photo) Paul Chiasson

Le Conseil des arts de Montréal en tournée permet de diffuser diverses disciplines artistiques dans tous les secteurs de l'île.

Le Conseil des arts de Montréal en tournée fête ses 30 ans. Cette activité annuelle, dont la prochaine saison débutera le 1er juillet prochain, permet de diffuser plusieurs disciplines artistiques dans tous les secteurs de l'île de Montréal.

« Nous travaillons en collaboration avec les arrondissements de la Ville de Montréal ainsi qu'avec toutes les municipalités dans l'île de Montréal, souligne Nathalie Maillé, directrice générale adjointe du Conseil des arts de Montréal (CAM). Au total, nous travaillons avec 38 diffuseurs municipaux. »

Au moment de sa création, en 1983, cette tournée visait à répondre à des besoins qui, aujourd'hui encore, demeurent. « À cette époque, le CAM relevait de la défunte Communauté urbaine de

Montréal. Les villes de banlieue, qui contribuaient elles aussi au financement du CAM, souhaitaient accentuer la présence du CAM sur leur territoire respectif, d'où nous est venue l'idée d'organiser une tournée. De plus, cette tournée donnait l'occasion aux compagnies de création de se faire connaître en dehors de leurs lieux de diffusion habituels, largement situés au centre-ville. Cela cadrerait aussi avec notre mandat, qui est de favoriser le développement culturel dans tout le territoire de l'île de Montréal. »

Une offre aujourd'hui grandement bonifiée

Au départ, cette tournée, qui portait alors le nom de « Jouer dans l'île », était essentiellement vouée aux arts de la scène. « Les premières années furent consacrées à la diffusion de spectacles de théâtre et de musique, puis, peu de temps après, la danse s'est rajoutée. » En 1987, c'est au tour des arts visuels de se joindre à la tournée, puis, en 1991, la littérature y fait son entrée. Aujourd'hui, la tournée du CAM comprend neuf disciplines artistiques. À celles déjà mentionnées s'ajoutent donc les arts numériques, le cinéma, les activités jeunesse et les arts du cirque.

« Cette approche multidisciplinaire permet évidemment de diversifier la programmation culturelle de la tournée. Elle permet aussi d'être présent dans des lieux de diffusion qui ne peuvent pas recevoir toutes les disciplines. Par exemple, certains lieux de diffusion ne sont pas équipés pour accueillir un plateau de danse, mais ils peuvent par contre recevoir une exposition. »

Le principe de base qui permet de sélectionner les compagnies de création n'a pas changé. « Ce sont les compagnies de création qui présentent leur projet de tournée au CAM et c'est un jury de pairs qui est responsable de la sélection. » Les projets des compagnies retenues sont ensuite offerts aux diffuseurs municipaux. « Nous travaillons en étroite collaboration avec les diffuseurs municipaux. Mais, comme le CAM n'est ni un acheteur ni un vendeur de produits culturels, c'est le diffuseur municipal qui décide s'il veut ou non inclure un événement de la tournée dans sa programmation. »

Par contre, ce qui a changé au fil des ans, ce sont les critères de sélection. « Nous nous sommes rendu compte qu'on ne pouvait pas répondre à toutes les demandes et nous avons alors raffiné nos critères de sélection en favorisant l'innovation, la diversité culturelle et la relève artistique. Cela ne veut pas dire qu'on ne soutient pas d'autres choses, mais on cherche à mettre l'accent sur ces trois critères. »

Le soutien financier a aussi évolué. « Au départ, le CAM payait tout, absolument tout. On offrait même le directeur technique et le matériel promotionnel. » Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. D'une part, les diffuseurs municipaux se sont professionnalisés et, d'autre part, la culture à Montréal est devenue un service de proximité et relève donc des arrondissements. Quant aux autres municipalités dans l'île, elles disposent toutes d'un budget pour la culture. « Nous avons donc mis en place une sorte de péréquation selon que la proposition est plus ou moins à risque. Par exemple, une proposition jugée risquée en raison de son audace artistique est soutenue à 100 % par le CAM. Par contre, une proposition plus consensuelle ne le serait qu'à 50 %, les autres 50 % étant la contribution du diffuseur municipal. »

Dans tous les cas, le soutien financier accordé par le CAM dans le cadre de la tournée est versé

directement à la compagnie de création. Ce sont 50 compagnies de création qui bénéficient chaque année du soutien du CAM dans le cadre de sa tournée. Au fil des ans, 325 compagnies montréalaises ont été ainsi soutenues. Le budget total de la tournée est de 1,2 million. « La tournée est très importante pour les compagnies de création, parce que cela leur permet de prolonger la diffusion de leurs oeuvres. Et, pour certaines, il s'agit du premier soutien financier qu'elles obtiennent. Plus tard, cela leur sert de levier pour aller chercher, auprès du CAM ou ailleurs, un soutien financier dans le cadre d'un autre programme. »

De nouvelles initiatives

En plus du programme « Le Conseil des arts de Montréal en tournée », le CAM a mis en place depuis quelques années d'autres initiatives visant à davantage démocratiser, si on veut, les arts et la création. « Lors de notre réflexion en 2008, le milieu culturel montréalais nous a clairement indiqué sa volonté que le CAM développe un programme de résidences de création, et c'est ce que nous avons fait. »

Ce programme prend plusieurs formes : on y trouve des écrivains en résidence, des artistes en résidence en milieu scolaire, au primaire comme au secondaire, ainsi que des cinéastes en résidence. Un groupe musical, l'Ensemble Caprice, fait même une résidence de création au CHUM. « Dans tous les cas d'artistes en résidence, tout comme la tournée d'ailleurs, le principe de base demeure le même : créer un rapprochement entre les artistes et les citoyens. »

Collaborateur